Artecomm
Au service de l'écrit professionnel

# MRS, l'Écrit Intellisible ®
## Charte graphique, approche simplifiée

## À quoi sert une charte graphique ?

### Refléter l'identité de la société

L'**identité graphique** d'une entreprise vise à lui permettre d'être reconnue "au premier coup d'œil". Cette identité graphique doit donc être cohérente avec l'identité au sens large de l'entreprise : son métier, sa technicité, son positionnement, son audience, son image.

### Assurer la cohérence graphique

Le but de la charte graphique est donc de conserver une **cohérence graphique** dans tous les vecteurs de communication utilisés par la société, en interne comme en externe.

Cela présente deux intérêts :

- **L'identité graphique reste intacte** quelles que soient les réalisations graphiques, afin que l'entreprise (qui est une somme d'individualités) parle "d'une seule voix". Les anglophones parlent de *corporate design* (littéralement : dess(e)in de l'entreprise).
- La charte graphique permet au récepteur (interne à l'entreprise, ou externe) **d'identifier facilement l'émetteur.** Plus généralement, cela lui permet de se repérer visuellement dans les différentes réalisations graphiques, et au sein même d'un même support graphique.

## Que trouve-t-on dans une charte graphique ?

### Pas de définition universelle

Il n'y a pas de référence absolue permettant d'obtenir une définition incontestée du contenu d'une charte graphique.

Chaque signe graphique utilisé par l'organisation est classé par thème en précisant son sens et listant les concepts qui s'y rattachent. Il faut assurer que tout nouveau document (au sens large) émis par la société participe à la construction de son image.

### La charte, ferme et souple en même temps

Une charte graphique bien conçue doit laisser suffisamment de liberté en constituant des règles souples, en évitant les interdictions, et en envisageant le maximum de contextes où des règles doivent s'appliquer.

Par exemple, les cas particuliers de la photocopie et de la télécopie doivent être pris en compte. Les documents doivent résister à ces traitements en restant lisibles et identifiables. La charte prévoit parfois à cet effet des versions simplifiées des logos, en noir et blanc ou avec des contrastes tranchés.

### Principaux composants

Portons notre attention sur les principaux composants de charte graphique :

- Logo.
- Jeux de couleur.
- Polices de caractères.
- Images et illustrations.
- Documents internes.
- Documents à usage externe.

© Artecomm – 2012, tous droits réservés. www.artecomm.fr infos@artecomm.fr
SAS au capital de 100 000 €. Adresse : 16, bd Desaix 63200 RIOM. Tél : +33 4 73 64 83 31 Fax : +33 4 26 00 73 38
SIRET : 414 122 648 00028 RCS Riom TVA intracommunautaire : FR07414122648000028 APE : 7112B

# Que trouve-t-on dans une charte graphique ? (suite)

Principaux composants (suite)

***Logo(s)***

## ■ Définition et exemples

Un logotype, plus couramment appelé **logo**, est un élément graphique qui sert à identifier de manière unique une entité (entreprise, produit, etc.). Le logo fait sans conteste partie de notre vie quotidienne. Un logo peut être :

| Cas de logo | Exemples |
|---|---|
| Un dessin seul, c'est à dire sans écrit l'accompagnant. | |
| Un écrit seul, en général avec une police spéciale et une disposition particulière. | |
| Un dessin et un écrit, conçus pour être utilisés ensemble la plupart du temps. Parfois, un slogan, appelé "*baseline*", complète le logo. | |

Note : lorsque le logo est composite (dessin + texte), il est fréquent que le dessin puisse être utilisé seul.

## ■ Règles associées au logo (charte logo)

On trouve dans la charte graphique les principales règles d'utilisation du logo :

- Position dans les supports.
- Taille mini/maxi, conservation des proportions.
- Zone d'exclusion (espace blanc autour du logo).
- Déclinaisons possibles sur fond noir, blanc ou couleur.
- Déclinaison N&B.

***Le jeu de couleurs***

Le logo a des couleurs (dessin, police, fond) très précises, et définies grâce à un nuancier (Pantone en général).

Ce choix de couleur(s), qui est réalisé en lien avec l'identité de l'entreprise, **tire l'ensemble des couleurs utilisées** (règle de cohérence) dans la charte graphique, par exemple pour les titres des documents.

La charte graphique définit les **jeux de couleurs déclinables** sur les différents supports de communication. D'une manière générale la charte indique les valeurs Pantone, CMJN (pour l'impression papier), RVB (pour l'utilisation écran) de chaque couleur.

***Les polices de caractères***

La charte graphique définit la ou les **polices de caractères utilisables** dans les documents produits par l'entreprise. Ces polices sont choisies pour permettre de créer différents niveaux de textes et d'apporter un bon confort de lecture. La typographie est une composante essentielle de l'univers graphique d'une entreprise pour sa reconnaissance.

***Images et illustrations***

La charte graphique définit les images et illustrations à utiliser en priorité, par exemple pour illustrer les sites de production, le process, la référence à l'environnement. La charte graphique n'est en général pas exhaustive sur l'imagerie à utiliser, elle fixe un cadre général.

© Artecomm – 2012, tous droits réservés. www.artecomm.fr infos@artecomm.fr
SAS au capital de 100 000 €. Adresse : 16, bd Desaix 63200 RIOM. Tél : +33 4 73 64 83 31 Fax : +33 4 26 00 73 38
SIRET : 414 122 648 00028 RCS Riom TVA intracommunautaire : FR07414122648000028 APE : 7112B

## Que trouve-t-on dans une charte graphique ? (suite)

### Principaux composants (suite)

#### *Les documents internes*

La charte graphique fournit des modèles documentaires pour les principaux documents utilisés en interne à l'entreprise. Par exemple :

- CR de réunion,
- procédure qualité, documentation technique, instructions de travail,
- mode d'emploi.

#### *Les documents externes*

La charte graphique fournit des modèles documentaires pour les principaux documents visibles à l'extérieur de l'entreprise. Par exemple :

- proposition commerciale,
- facture, bons de commande, bons d'emport,
- courrier, fax,
- plaquette et brochures commerciales,
- documents institutionnels,
- cartes de visite.

#### *Et le Web ?*

Le Web constitue l'un des medias de communication utilisés par l'entreprise. À ce titre, il se doit de respecter la charte graphique. Sauf cas particulier, le **Web décline la charte graphique** sans y apporter de modification.

© Artecomm – 2012, tous droits réservés. www.artecomm.fr infos@artecomm.fr
SAS au capital de 100 000 €. Adresse : 16, bd Desaix 63200 RIOM. Tél : +33 4 73 64 83 31 Fax : +33 4 26 00 73 38
SIRET : 414 122 648 00028 RCS Riom TVA intracommunautaire : FR0741412264800028 APE : 7112B